VILLE DE GOSIER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 22 NOVEMBRE 2016

L'An Deux Mille Seize, le Mardi Vingt-Deux du mois de Novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS: MM. Jean-Pierre DUPONT – José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – MM Christian THENARD – Jean-Claude CHRISTOPHE – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mme Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES.

ETAIENT ABSENTS: Mmes Nadia CELINI (excusée – pouvoir donné à M. Jean-Pierre DUPONT) – Félicienne GANTOIS (excusée – pouvoir donné à Mme Michelle COUPPE DE K/MARTIN) –MM. Patrice PIERRE-JUSTIN (excusé) – Julien BONDOT – Jean-Pierre DAUBERTON – Mme Madlise BERTILI (excusée – pouvoir donné à Mme Marie-Antoinette LOLLIA) – M. Ebéné BRIGITTE (excusé) – Mmes Christiane GANE – Roberte MERI – Solange BARBIN (excusée – pouvoir donné à M. Fabrice JACQUES – M. Cédric CORNET.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

PROJET DE TRAVAUX DANS LES ÉCOLES ET LA CRÈCHE MUNICIPALE CM-2016-8S-DCPGP-86

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'appel à projet "Bâtiment exemplaire neuf et en rénovation Guadeloupe 2015";

Considérant que la Ville du Gosier est lauréate de cet appel à projet, il convient de compléter le dossier de demande de subvention par la présente délibération ;

Considérant que les travaux préconisés sont nécessaires, d'une part, pour assurer la sécurité des biens et des personnes, d'autre part, pour parvenir à réaliser une diminution significative de la consommation énergétique de ces bâtiments, actuellement énergivores :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le projet de rénovation parasismique et énergétique des écoles et de la crèche selon le tableau ci-après :

PPI	2017	2018	2019	2020	TOTAL
TRAVAUX PARASISMIQUES	100 000,00 €	3 366 466,67 €	3 366 466,67 €	3 366 466,67 €	10 199 400,00 €
MISE AUX NORMES RÉGLEMENTAIRES	240 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €	960 000,00 €
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	519 517,75 €	519 517,75 €	519 517,75 €	519 517,75 €	2 078 071,00 €
MAINTENANCE COURANTE	360 000,00 €	360 000,00 €	360 000,00 €	360 000,00 €	1 440 000,00 €
MOBILIER					
AUTRES			1		
TOTAL DEPENSES	1 219 517,75 €	4 485 984,42 €	4 485 984,42 €	4 485 984,42 €	14 677 471,00 €

Article 2: D'inscrire ce projet au programme pluriannuel des investissements

2017-2020.

Article 3: De donner tout pouvoir à monsieur le Maire pour les applications

pratiques de la présente délibération.

Article 4: Madame la Directrice Générale des Services, monsieur le

receveur sont chargés chacun en ce qui le concerne, de

l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

0 5 DEC. 2016

Et publication ou notification

0 6 DEC. 2016

Fait et délibéré à Gosier, le 22 novembre 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Jean-Pierre DUPONT

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte: PROJET DE TRAVAUX DANS LES ECOLES ET LA CR7CHE MUNICIPALE

Date de transmission de l'acte : 05/12/2016

Date de réception de l'accusé de

05/12/2016

réception:

Numéro de l'acte : CM20168SDCPGP86 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20161122-CM20168SDCPGP86-DE

Date de décision: 22/11/2016

Acte transmis par: Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte: 9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

9.1.3. Autres